

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C CÔTE DE BEAUPRÉ
VILLE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 7 mai 2007 à 20h00 à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Rémi Drouin, Madame Caroline Nicole,
Monsieur Michel Lebel, Monsieur Martin Dionne,
Madame Manon Trépanier.

Madame Nathalie Morin, absence motivée.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption du procès-verbal du 2 avril 2007 et suivi;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Rapport des comités ad hoc;
- 7- Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 8- Présentation des comptes à payer;
- 9- Promaire;
- 10- Demande de démolition;
- 11- Engagements terrain de jeux;
- 12- Engagement pompier;
- 13- Lignage des rues;
- 14- Motion de félicitations;
- 15- Adoption du règlement 268-V;
- 16- Règlement 2007-01 de la Régie de l'Aréna;
- 17- Croix-Rouge;
- 18- Servitude, Mme Nathalie Morin;
- 19- Prise d'eau actuelle de la Ville de Beaupré;
- 20- Les journées de la culture;
- 21- Éco-peinture;
- 22- Entente avec Murale Création;
- 23- Photocopieur;
- 24- Schéma de couverture de risques;
- 25- MRC;
- 26- Période de questions;
- 27- Clôture de l'assemblée;
- 28- Levée de l'assemblée.

1-OUVERTURE DE LA RÉUNION

La session est ouverte par Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Monsieur Frédéric Drolet-Gervais agit à titre de secrétaire.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 5686-05-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** l'ordre du jour soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2007 ET SUIVI

RÉSOLUTION 5687-05-07

IL EST PROPOSÉ par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** le procès-verbal du 2 avril 2007 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- CORRESPONDANCE

6- RAPPORT DES COMITÉS AD HOC

7- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont réunis le 30 avril 2007. Les recommandations concernant les dossiers traités lors de cette rencontre ont été transmises au Conseil qui rendra ses décisions lors de la présente assemblée.

RÉSOLUTION 5688-05-07

P.I.I.A. NOUVELLE MAISON SUR LA RUE LESSARD

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Madame Lucille Bilodeau pour la construction d'une maison unifamiliale sur le lot 244-7 du nouveau développement résidentiel, soit le prolongement de la rue Lessard;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation du futur bâtiment est conforme à la résolution du Conseil prise lors de l'assemblée du 2 avril concernant les marges de recul minimales;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-15 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil accepte les plans de Mme

Bilodeau tels que soumis avec une marge d'erreur sur l'implantation de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5689-05-07

P.I.I.A. NOUVELLE MAISON SUR LA RUE LESSARD

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Vincent Bilodeau pour la construction d'une maison unifamiliale sur le lot 245-20 du nouveau développement résidentiel, soit le prolongement de la rue Lessard;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation du futur bâtiment est conforme à la résolution du Conseil prise lors de l'assemblée du 2 avril concernant les marges de recul minimales;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-16 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** ce Conseil accepte les plans de M. Bilodeau tels que soumis avec une marge d'erreur sur l'implantation de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5690-05-07

P.I.I.A. AGRANDISSEMENT SUR L'AVENUE ROYALE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Roch Lessard pour l'agrandissement arrière de son bâtiment bifamilial situé au 10 318-10 322 de l'avenue Royale;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-17 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil accepte les plans de M. Lessard tels que soumis avec une marge d'erreur sur l'implantation de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5691-05-07

P.I.I.A. NOUVELLE MAISON SUR LA CÔTE STE-ANNE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Christophe Roubinet et Madame Isabelle Lavoie pour la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée au 252, Côte Ste-Anne, suite à la démolition de la maison actuelle;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation suggère une marge de recul avant de 8.14 mètres, un marge de recul latérale droite de 6.66 mètres, une marge de recul latérale gauche de 21.98 mètres et marge de recul arrière de 16.62 mètres;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-18 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** ce Conseil accepte le plan d'implantation et le plan de construction du nouveau bâtiment de M. Roubinet et Mme Lavoie tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5692-05-07

P.I.I.A. NOUVELLE MAISON SUR LA RUE LESSARD

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Mario Lemieux pour la construction d'une maison unifamiliale sur les lots 245-8 et 244-6 du nouveau développement résidentiel, soit le prolongement de la rue Lessard;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-19 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil accepte les plans de construction M. Lemieux tels que soumis conditionnellement à ce que le plan d'implantation soit conforme à la résolution du Conseil prise lors de l'assemblée du 2 avril 2007 concernant les marges de recul minimales en conservant une marge d'erreur sur l'implantation de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

8- PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION 5693-05-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce conseil autorise le paiement des comptes suivants totalisant la somme de 305 446.45\$;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

COMPTES À PAYER AVRIL 2007		7 MAI 2007
		MONTANT
1	Salaire pour la semaine finissant le 31 Mars 2007	20 234,64 \$
2	Salaire pour la semaine finissant le 07 Avril 2007	11 414,05 \$
3	Salaire pour la semaine finissant le 14 Avril 2007	9 851,05 \$
4	Salaire pour la semaine finissant le 21 Avril 2007	10 128,82 \$
5	Salaire pour la semaine finissant le 28 Avril 2007	19 067,25 \$
6	Les entrepôts Presto (chocolat, café, liqueur, eau, verre 8 onze)	246,14 \$
7	Les entrepôts Presto (café, sucre, sac ordure, sac récupération, eau)	64,67 \$
8	Michel Lavallée (2 séries de petite analyse de la rivière et filtre)	2 233,42 \$
9	Claude Boissonnault (petite caisse biblio) (décoration, codes	333,46 \$

	à barres, étiquet)	
10	M. Clermont Roy (remboursement frais kilométrage participation film 10-04_	100,00 \$
11	Mme. Martine Hovington (comp utilisation téléphone cell person janv à mars)	90,00 \$
12	Hydro-Québec (électricité éclairage des rues, SAB-4, SAB-5 & Centre Ste-A)	5 558,18 \$
13	Bell Mobilité pagette (temps d'antenne d'avril 2007)	452,76 \$
14	Comité de l'Espoir (aide financière résolution 5682-04-07)	100,00 \$
15	Service d'entretien Godin (démolition du 9693 avenue Royale)	3 988,25 \$
16	Discom express (envoi courrier)	11,28 \$
17	Modellium inc. (développement logiciel GeRFLOo pour loi 21)	4 719,51 \$
18	Syndicat des employés municipaux Côte-de-Beaupré (cotisation de mars 2007)	283,76 \$
19	Desjardins Sécurité Financière (fonds de pension de mars 2007)	2 346,80 \$
20	Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA)	1 051,99 \$
21	TUAC, Local 509 (cotisation syndicale de mars 2007)	424,50 \$
22	Mme. Huguette Chevalier (frais déplacement & stationnement rec collectif)	462,90 \$
23	Hydro-Québec (électricité Centre Sainte-Anne & chalet piscine)	2 015,75 \$
24	Olco (essence camion chevrolet 2004, département d'incendie & de voirie)	512,05 \$
25	Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-A (volumes perdus)	53,45 \$
26	Ultramar Ltée. (huile à chauffage hôtel de ville & station de feu)	782,16 \$
27	Proludik inc. (dépôt location de 3 jeux pour le festival "FESTI-VOILE")	490,00 \$
28	Bell Canada (internet intermédiaire du 10/04/07 au 09/05/07)	79,71 \$
29	Solus sécurité (4 appareils respiratoire airboss & 10 cylindres 2216PSI Draege)	27 935,98 \$
30	Régie des alcools, des courses de des jeux. (permis alc "FESTI-VOILE")	75,00 \$
31	Claude Boissonnault (petite caisse biblio) (frais de poste, code à barre, trousse)	266,95 \$
32	L' Excellence (assurance collective de mai 2007)	2 498,50 \$
33	Régie des alcools, des courses de des jeux. (permis alc Fête de la Saint-Jean)	75,00 \$
34	M. Michel Lebel (déplacement, stationnement, dîner rec collectif)	321,68 \$
35	Association des directeurs municipaux du Québec (frais d'inscription congrès)	350,00 \$
36	Michel Lavallée (inspection et remise en route du filtre)	1 025,55 \$
37	M. Jean-Pierre Jacques (déplacement hébergement remise route du filtre)	600,00 \$
38	M. Jean-Luc. Racine (remb. frais pour usage auto, cell)	125,00 \$
39	M. Dominic Poulin (remb pièces d'uniforme pour 2006-2007 service d'incendie)	100,00 \$
40	M. Bernard Paradis (remboursement des frais d'un vaccin)	50,00 \$
41	Mme. Martine Hovington (comp utilisation téléphone cell personnel avril)	30,00 \$
42	Hydro-Québec (électricité coffre Turcotte, pompe rue Blouin, 5 stat. pompage)	8 817,00 \$
43	Bell Canada (hôtel de ville, garage, 5 stat pomp, biblio, Centre & terrain de jeux)	917,01 \$
44	Morency, société d'avocats (représentation cours municipale constats d'infraction)	194,61 \$
45	Fonds de l'information foncière (frais de mutation de mars & avril 2007)	33,00 \$
46	Produits Capital (papier à main, papier toilette, nettoyeur à plancher, produit)	244,93 \$
47	Bell Mobilité Cellulaire (frais mensuels & autres frais d'avril 2007)	752,78 \$
48	Société protectrice des animaux de Québec (contrat de mai	204,92 \$

	2007)	
49	Chemin de fer Charlevoix inc. (frais de protection traverses d'avril à juin 2007)	3 150,00 \$
50	Centre de rénovation Raymond Boies inc. (2 pinces monseigneur)	54,58 \$
51	Les produits industriels Jean-Paul Côté inc. (64 contenats de chlore 12%)	696,23 \$
52	Massam Analytique inc. (analyse de l'eau potable de mars 2007)	308,23 \$
53	Déneigement Daniel Lachance inc. (5er vers contrat déneigement & loc camion)	72 685,60 \$
54	Industrie Château-Richer inc. (métal et gravure plaque des sièges maire & cons)	372,62 \$
55	Les Ateliers Régis Lessard inc. (changer seal roues & boyau hydraulique pépin)	3 285,46 \$
56	C Bilodeau Chevrolet (réparer carrosserie & peinture du camion silverado)	2 217,31 \$
57	Évimbec ltée. (hono. plaintes évalua. Vers. de mai tenue à jour rôle évaluation)	15 019,71 \$
58	Pétroles S. Racine inc. (carburant diesel)	739,49 \$
59	Enviram Groupe-conseil (consultation urbanistique)	131,04 \$
60	Claude Cinq-Mars inc. (5 meules à ciment 14")	71,22 \$
61	Claude Boissonnault (petite caisse) (dépl. Frais de poste, fourniture bureau)	1 096,30 \$
62	Bureautique Lacouline inc. (coût des copies les mois de mars et avril 2007)	232,87 \$
63	Groupe CCL (permis laser barre verte)	46,95 \$
64	Services M & R inc. (cueillette & transport fév & mars 2007 & loc tracteur souff)	14 629,74 \$
65	Imprimerie Blouin inc. (cartons & 2 rames de feuilles 8.5X1, cartes d'affaire)	168,08 \$
66	Réal Huot inc. (TE pvc 200 X 125mm)	55,65 \$
67	Vitrierie Morel inc. (verre & cadre pour réparer porte coffre Racine)	56,98 \$
68	Équipement Sigma inc. (contrat maintenance d'avril 2007)	108,91 \$
69	Talbot Équipement Ltée. (essai hydrostatique, test visuel, recharger cylindre)	156,11 \$
70	Ville de Beupré (remplissage de 21 cylindres & inpection visuelle)	236,29 \$
71	MRC de la Côte-de-Beaupré (part du déficit Cour Municipale exercice 2006)	3 996,22 \$
72	Shred-it (décheté papier)	148,13 \$
73	Atelier de mécanique et hydraulique Yves Gravel inc (rép. F-550, F-350, step-v)	2 333,96 \$
74	M. Carol Picard (remboursement 40% cours de danse)	46,31 \$
75	Roche ltée, Groupe-conseil (honoraires modifications des plans rue Sylvie)	3 418,50 \$
76	Mme. Lucie Bélanger (remb. 40% pour 2 enfants cours de musique & danse)	127,35 \$
77	ITT Flygt (location boyau standard 2" & coupler aluminium)	282,71 \$
78	Mme. Josée Champagne (remb. 40% cours de natation et danse)	89,26 \$
79	NAPA Rémy Ferland (douilles 15/16, 1-1/4, 1-1/16)	125,39 \$
80	M. Pierre Lachance (remb. 40% cours de natation pour 2 enfants)	60,00 \$
81	Mme. Christiane Cliche (remb. 40% cours de danse)	20,00 \$
82	M. Richard Larouche (remboursement 40% cours de danse)	20,00 \$
83	R. L. Consultants 2005 inc (inspec. silicate & soude caustiic)	1 538,34 \$
84	Univar (barils de soude caustique 50% & barils de silicate de sodium)	4 072,20 \$
85	Sani-Orléans inc. (déboucher drain sanitaire de la côte Guimont)	370,34 \$
86	Turcotte 1989 inc. (contrat d'entretien poste de surpression d'avril. 2007)	273,00 \$
87	Ville de Château-Richer(remb50% frais essen & utilis cam & serv avril P ST-H)	3 605,98 \$
88	Ville de Québec (coût de l'enfouis de mars 2007 & redev élim. & débris maison)	14 881,47 \$

89	Mme. Sylvie Saint-Hilaire (remb. 40% cours de natation & saxophone 2 enfants)	148,00 \$
90	Marc Tremblay inc. (inspec entrée élec h.v. & anc poste S.Q., rép éclair rue)	2 325,23 \$
91	Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-A (ent accès simba)	905,56 \$
92	Mme. Isabelle Racine (remb. 40% cours de ski)	100,00 \$
93	Mme. Manon Trépanier (remb. 40% cours de ski et danse pour 2 enfants)	155,63 \$
94	Plomberie chauffage J.P. inc. (loc machine pression nett. entrée de service)	227,62 \$
95	Collège François-Xavier-Garneau (inscription "organisation opérations d'urgence)	778,00 \$
96	M. Dany Blanchette (remboursement 40% cours danse)	27,35 \$
97	Postes Canada (frais de poste envoie information inscription terrain de jeux)	138,59 \$
98	Desjarins auto collection (déduction sur garantie du camion Ford 550 2004)	113,95 \$
99	Le savoir informatique inc. (2 cartouches d'encre recycler, inst prise internet Ce)	414,01 \$
100	Auto Déco (lettrage du camion silverado & traineau de sauvetage)	148,14 \$
101	Équipements Vision (lumière tomar pour système lumière d'urgence silverado)	83,74 \$
102	L'autre Voix (publication pour inscription au camp d'été 2007)	398,83 \$
103	Fournitures et Ameublement du Québec (stylo, pince-notes, papier 81/2X11)	60,80 \$
104	B.F.T. Bowling (Quillo-Service) (rép. Problème sur un planteur)	187,45 \$
105	Ultramar Ltée. (huile à chauffage hôtel de ville)	408,31 \$
106	Mme. Joanne Saint-Hilaire (remb. 40% cours de danse)	27,35 \$
107	Carrière Laplante/9048-1144 Québec inc (l4 voyages de 3/4 rép rue de Violette)	957,45 \$
108	M. Jean-Luc Fortin (remb. 40% cours de danse pour 2 enfants)	86,61 \$
109	Centre de rénovation Normand Lachance inc. (calcium, clés, outils, peinture)	633,10 \$
110	Dicom express (envoi de courrier le 04 & 12 & 18 avril 2007)	37,55 \$
111	M. Pierre Saint-Hilaire (compen usage véhicule personnel d'avril 2007)	325,00 \$
112	Alex Coulombe Itée. (achat de la liqueur pour Centre Sainte-Anne)	374,13 \$
113	Brasseries Labatt du Canada (achat de bière pour Centre Sainte-Anne)	452,30 \$
114	Aliments Humpty Dumpty inc. (achat de caisses croustille pour Centre Ste-A)	98,44 \$
115	Bingo Vézina (fourniture)	140,81 \$
116	Orizon Mobile (réparer radio motorola GP300 de Martin Perron)	378,69 \$
117	Mme. Isabelle Lavoie (remb. 40% cours de ski pour 2 enfants)	199,64 \$
118	Mme. Véronique Altersitz (remb. 40% cours de karaté & danse pour 2 enfants)	78,35 \$
119	Québec Linge Co.(coût nettoyage des saloppettes 04-11-18-25/04/07)	160,65 \$
120	Buanderie HMR inc. (location de linge & microfibrés pour Centre Ste-Anne)	71,35 \$
121	ÉlectroMike (8 boîtes de 24 batteries 'AA' département d'incendie)	165,92 \$
122	CMP Mayer Equipement incendie(1 paire de bottes pour département d'incend)	159,82 \$
123	Communication Duplessis inc. (téléphone, étui & casque Bluetooth)	512,60 \$
124	Roberge Nissan (achat de 4 pneus d'été & balancer pour	882,97 \$

4	camion silverado)	
12 5	Ernest Joubert (2 section de mire pour département voirie)	108,54 \$
12 6	Mme. Audrey Deblois (remboursement 40% cours de ski	100,00 \$
12 7	M. Jean-Jacques Charest (remb. 40% cours de danse pour 2 enfants)	54,70 \$
12 8	Le Réseau Mobilité Plus (pagette de mai 2007)	176,28 \$
	TOTAL:	305 446,45 \$

Adopté à l'unanimité

9- PROMAIRE

RÉSOLUTION 5694-05-07

IL EST PROPOSÉ par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** Monsieur Rémi Drouin soit désigné à titre de promaire pour les mois de mai, juin et juillet 2007 et qu'une motion de remerciements soit adressée à Monsieur Martin Dionne.

Adopté à l'unanimité

10- DEMANDE DE DÉMOLITION

RÉSOLUTION 5695-05-07

CONSIDÉRANT la demande de démolition de Monsieur Christophe Roubinet de Madame Isabelle Lavoie;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la démolition de la maison unifamiliale isolée située au 252, Côte Ste-Anne;

CONSIDÉRANT QUE cette maison sera remplacée par une autre située sur le même terrain;

CONSIDÉRANT QU'un avis en ce sens a été publié et qu'une assemblée du comité de démolition a été tenue ce 7 mai 2007;

CONSIDÉRANT QUE le comité de démolition a transmis une recommandation favorable au Conseil de ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** ce Conseil autorise la démolition du bâtiment principal situé au 252, Côte Ste-Anne, propriété de Monsieur Roubinet de Madame Lavoie.

Adopté à l'unanimité

11- ENGAGEMENTS TERRAIN DE JEUX

RÉSOLUTION 5696-05-07

CONSIDÉRANT les offres d'emplois qui ont été publiées;

CONSIDÉRANT QU'une monitrice en chef, cinq (5) moniteurs et monitrices et deux (2) sauveteurs ont été sélectionnés par la coordonnatrice des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Monsieur Martin Dionne :

QUE ce Conseil engage les personnes suivantes :

- Madame Valérie Dubreuil, à titre de monitrice en chef;
- Monsieur Alexandre Lachance, Monsieur Ray Morel, Monsieur Charles Delisle Thibeault, Madame Maryline Lachance et Monsieur Guillaume Godin à titre de moniteur et monitrice;
- Madame Alexandrine Huot et Monsieur Bruno-Pier Blouin à titre de sauveteur;

Conditionnellement à la signature d'un contrat liant les parties qui précisera les modalités d'embauche.

QUE ce Conseil autorise Madame la coordonnatrice des loisirs à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré les contrats de travail avec les employés du terrain de jeux.

Adopté à l'unanimité

12- ENGAGEMENT POMPIER

RÉSOLUTION 5697-05-07

CONSIDÉRANT les besoins d'effectifs au service de sécurité incendie de Sainte-Anne-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Pierre-Yves Labrie est intéressé à faire partie de l'équipe de pompiers volontaires de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil engage Monsieur Pierre-Yves Labrie à titre de pompier volontaire conditionnellement à ce qu'il réussisse avec succès son examen médical et la section 1 du cours pompier 1.

Adopté à l'unanimité

13- LIGNAGE DES RUES

RÉSOLUTION 5698-05-07

CONSIDÉRANT QUE nous devons refaire les lignes sur l'ensemble des rues municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré a procédé par appel d'offres conjoint avec les municipalités de L'Ange-Gardien, de Château-Richer, de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Château-Richer était le mandataire de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE les Entreprises Gonet B.G. inc. a été le plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré donne son accord pour octroyer le contrat de lignage des rues à Entreprises Gonet B.G. inc.

Adopté à l'unanimité

14- MOTIONS DE FÉLICITATIONS

RÉSOLUTION 5699-05-07

IL EST PROPOSÉ par Madame Caroline Nicole, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QU'**une lettre de félicitations soit envoyé à Monsieur Yanni Lemieux et Madame Marie-Hélène Plamondon, représentant et représentante du Club Optimiste Côte-de-Beaupré pour leur participation et leur distinction au concours d'art oratoire.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5700-05-07

IL EST PROPOSÉ par Madame Caroline Nicole, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QU'**une lettre de félicitations soit envoyée à l'équipe de basketball de l'école Place de L'Éveil de Sainte-Anne-de-Beaupré qui a remporté le tournoi invitation à l'école secondaire Mont Ste-Anne.

Adopté à l'unanimité

15- ADOPTION DU RÈGLEMENT 268-V

RÉSOLUTION 5701-05-07

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du règlement 268-V intitulé « *Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage 255-V* » a été donné le 7 août 2006;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement 268-V a été adopté le 5 septembre 2006;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique sur ledit règlement a été tenue ce 5 février 2007;

CONSIDÉRANT QUE le second projet de règlement 268-V a été adopté le 5 février 2007;

CONSIDÉRANT QU'une procédure d'enregistrement a été tenue ce 7 mai 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** le règlement 268-V intitulé « *Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage 255-V* » visant à modifier le nombre requis de cases de stationnement pour certains usages commerciaux, d'assujettir à un P.I.I.A la hauteur des bâtiments sur l'avenue Royale et à modifier la grille des spécifications pour la zone RF-20 de la Côte Ste-Anne soit et est adopté, entrera en vigueur selon la Loi et est classé au Livre des règlements de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

16- RÈGLEMENT 2007-01 DE LA RÉGIE DE L'ARÉNA

RÉSOLUTION 5702-05-07

CONSIDÉRANT QUE la surfaceuse de l'aréna a plus de trente ans et qu'il est de plus en plus difficile de garantir les services offerts en raison des bris répétés de la surfaceuse;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une surfaceuse électrique usagée requière un déboursé d'environ 130 000\$ et qu'il est par conséquent requis de faire un emprunt par billets pour en acquitter le coût;

CONSIDÉRANT QUE le Centre Bell de Montréal a offert à la Régie intermunicipale de l'aréna de la Côte-de-Beaupré une surfaceuse usagée d'un an au coût de 130 000\$;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aréna de la Côte-de-Beaupré à une réunion spéciale tenue le 17 avril 2007;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités formant la Régie doit maintenant adopter le règlement 2007-01;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** ce Conseil adopte le règlement 2007-01 de la Régie intermunicipale de l'aréna de la Côte-de-Beaupré pourvoyant à faire un emprunt par billets de 130 000\$ et à décréter l'achat d'une surfaceuse électrique usagée.

Adopté à l'unanimité

17- CROIX-ROUGE

RÉSOLUTION 5703-05-07

CONSIDÉRANT QUE l'entente de trois (3) ans signée en 2004 avec la Croix-Rouge pour aider et supporter la municipalité dans une situation d'urgence ou de sinistre a pris fin le 2 mars 2007;

CONSIDÉRANT le projet de renouvellement d'entente pour une durée de trois (3) ans soumis par la Croix-Rouge;

CONSIDÉRANT QUE selon les modalités de l'entente, la Croix-Rouge demande une contribution annuelle de 0.10\$ par habitant ;

CONSIDÉRANT QUE la population de Sainte-Anne-de-Beaupré est de 2781 habitants selon la gazette officielle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Caroline Nicole :

QUE ce Conseil autorise Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré une nouvelle entente avec la Croix-Rouge pour une durée de trois (3) ans;

QUE ce Conseil verse une somme de 278.10\$ à la Croix-Rouge à titre de contribution pour l'année 2007, conformément à l'entente de services aux sinistrés.

Adopté à l'unanimité

18- SERVITUDE, MME NATHALIE MORIN

RÉSOLUTION 5704-05-07

CONSIDÉRANT QUE depuis les travaux d'assainissement de la fin des années 90, le dossier de servitude de Madame Nathalie Morin, propriétaire du 10 487 à 10 497 de l'avenue Royale, n'est toujours pas réglé;

CONSIDÉRANT QU'un trou d'hommes a été installé sur le terrain de Madame Morin sans qu'aucune entente ne soit signée;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil désire régler ce dossier le plus rapidement et le plus équitablement possible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Monsieur Michel Lebel :

QUE ce Conseil autorise Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à prendre entente avec Madame Nathalie Morin afin d'acquérir la servitude nécessaire sur son terrain et de déterminer une indemnité juste et raisonnable compte tenu des années passées et des désagréments causés;

QUE ce Conseil autorise Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré tous les documents nécessaires à l'acquisition de ladite servitude.

Adopté à l'unanimité

~~19- PRISE D'EAU ACTUELLE DE LA VILLE DE BEAUPRÉ~~

Les membres du Conseil ont décidé de retirer le point 19, *prise d'eau actuelle de la Ville de Beaupré* et de le reporter à une assemblée ultérieure.

20- LES JOURNÉES DE LA CULTURE

RÉSOLUTION 5705-05-07

CONSIDÉRANT QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré et de la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

CONSIDÉRANT QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré manifeste déjà, par son adhésion au Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

CONSIDÉRANT QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts et aux lieux culturels;

CONSIDÉRANT QU'une vaste campagne d'abonnement à la bibliothèque municipale se tiendra pendant tout le mois de septembre;

CONSIDÉRANT QUE ces événements se fondent sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, à l'instar du Gouvernement du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture et à la place privilégiée qu'y occupe sa bibliothèque.

Adopté à l'unanimité

21- ÉCO-PEINTURE

RÉSOLUTION 5706-05-07

CONSIDÉRANT le *Règlement sur la récupération et la valorisation des contenants des peintures et des peintures mises au rebut* et du *Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés* du Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil désire mettre à la disposition des citoyens des contenants de récupération pour le recyclage de la peinture et de l'huile;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré doit signer une entente pour chacun des produits avec *Peintures récupérées du Québec inc.* qui est mandatée par *Éco-peinture*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil autorise Monsieur Michel Lebel, conseiller et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré les ententes pour la récupération de la peinture et de l'huile.

Adopté à l'unanimité

22- ENTENTE MURALE CRÉATION

RÉSOLUTION 5707-05-07

CONSIDÉRANT QUE *Murale Création* a proposé à la MRC de La Côte-de-Beaupré et au CLD de La Côte-de-Beaupré de développer un circuit de fresques historiques dans huit de ses neufs municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Côte-de-Beaupré a accepté de s'associer à *Murale Création* pour concevoir et réaliser un circuit de fresques historiques, en scellant, pour une durée de quatre ans, une entente cadre de coproduction culturelle;

CONSIDÉRANT QUE *Murale Création* a effectué, au préalable, une pré-étude, le tout à la satisfaction des parties, définissant la démarche de réalisation de l'ensemble du projet, le choix des murs, les coûts de préparation technique, de conception et de réalisation pour chacun des murs, les thèmes et les modes de financement pour chacune des municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE le Musée de Sainte-Anne et la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré acceptent de s'associer à *Murale Création* pour concevoir et réaliser la *Fresque de Sainte-Anne-de-Beaupré*;

CONSIDÉRANT QUE le coût total pour la réalisation de la fresque de 180 mètres carrés est de près de 130 000\$ plus taxes payables par plusieurs partenaires dont la Commission de la capitale nationale du Québec, le Musée de Sainte-Anne ainsi que la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière totale et finale de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré ne pourra excéder 27 500\$ payable sur deux (2) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Maire à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré une entente de coproduction culturelle pour la réalisation de la *Fresque de Sainte-Anne-de-Beaupré* sur le mur sud du Musée de Sainte-Anne.

Adopté à l'unanimité

23- PHOTOCOPIEUR

RÉSOLUTION 5708-05-07

CONSIDÉRANT QUE notre entente d'entretien du photocopieur est échu à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE *Bureautique Lacouline inc.* nous propose de renouveler cette entente à un coût de 0.013\$ la copie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré ladite entente d'entretien du photocopieur avec *Bureautique Lacouline inc.*

Adopté à l'unanimité

24- SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

RÉSOLUTION 5709-05-07

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil de Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré ont pris connaissance du Schéma de couverture de risques version du 20 mars 2007;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil désire apporter quelques modifications à ce schéma, principalement en ce qui a trait aux tableaux sur le déploiement des ressources;

CONSIDÉRANT les documents annotés « *Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, le 7 mai 2007* » qui compose le Schéma de couverture de risques version révisé par la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré et le document synthèse des modifications que ce Conseil désire apportées intitulé « *Modification de la version révisée du schéma de couverture de risques, Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, le 7 mai 2007* »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil adopte le Schéma de couverture de risques modifiés en incluant les modifications décrites dans les documents précités et qui devront être incluses dans la version finale du Schéma.

Adopté à l'unanimité

25- MRC

26- PÉRIODE DE QUESTIONS

27- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé de clore l'assemblée.

28- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** l'assemblée soit levée ; il est 21h09.

.....
Jean-Luc Fortin, Maire

.....
Frédéric Drolet-Gervais, directeur général, secrétaire-trésorier